

Sud éducation refuse le projet de loi Peillon qui entérine la destruction du service public d'Éducation engagée depuis de nombreuses années par tous les gouvernements, de droite comme de gauche.

- Il ne correspond pas à notre vision d'une école émancipatrice et coopérative.
- Il renforce le pouvoir des collectivités territoriales et du patronat dans les écoles & établissements.
- Il augmente l'amplitude horaire et détériore les conditions de travail des personnels comme des élèves.
- Il consolide la conception libérale de l'école et de l'apprentissage en maintenant les réformes Darcos–Chatel.
- Il prépare l'acte III de la décentralisation avec le transfert aux régions des missions et des personnels d'orientation des élèves ainsi que de la carte de la formation professionnelle.

Mercredi 23 janvier, au moment de la présentation au conseil des ministres de la loi de refondation de l'école, nous appelons tous les personnels des écoles et des établissements à manifester pour combattre les dégradations de nos conditions de travail.

C'est tou-te-s ensemble qu'on réussira !

Manifestation intersyndicale Île-de-France mercredi 23 janvier 2013 à 14 h Place Edmond Rostand

(M° Luxembourg) jusqu'au ministère de l'éducation nationale

SUD Éducation PARIS refuse tout autant le projet de décret sur les rythmes scolaires.

Nous sommes tou-te-s concerné-e-s

- **Les animateurs** : la réorganisation de la semaine va complètement bousculer leurs horaires et va alourdir l'accueil des enfants sur le temps de la pause méridienne allongée.
- **Les agents des écoles** : sans recrutement, l'occupation des salles le mercredi matin augmentera la charge de travail sur une demi-journée le mercredi après-midi et posera des problèmes pour les congés, les RTT...
- **Les enseignants, les AVS et EVS** : les rythmes scolaires augmenteront la charge de travail des enseignants et des AVS, EVS.
- **les agents des collèges et des lycées** : avec les contrats éducatifs locaux, les horaires d'ouverture des établissements augmenteront au bon vouloir du département ou de la région, le temps de travail des agents de la région s'alourdira et posera des problèmes pour les congés, les RTT...
- **les PVP** : malgré les promesses de la mairie de maintenir leur missions sur temps scolaire, l'avenir des P.V.P paraît compromis.

Nous revendiquons :

- l'abandon du projet de loi Peillon et du décret sur les rythmes scolaires,
- le retrait de toutes des mesures Darcos-Chatel,
- des embauches massives à tous les niveaux (classe, RASED, remplaçants) et la création d'un statut de fonctionnaire titulaire pour les AVS, EVS et autres précaires de l'Éducation Nationale,
- une réduction du nombre d'élèves par classe,
- la titularisation sans conditions et une formation de qualité pour les animateurs des temps périscolaires et
- une école émancipatrice (sans socle commun ni programmes 2008).

Un préavis de grève couvre tous les personnels.